

Mission : Athènes

Marché : Grèce

Secteur : Pêches, Produits de la mer et Services

Branche d'activité : Poissons, crustacés et autres produits de la mer

Données

EXPORTATIONS CANADIENNES

	1987	1988
Hareng fumé	600 000 \$	2 200 000 \$
Morue salée	500 000 \$	700 000 \$
Filets de poisson séchés et salés	s.o.	54 000 \$
Homards non congelés	7 000 \$	15 000 \$
Morue fraîche et refroidie	s.o.	2 000 \$

Observations générales :

Le hareng fumé et la morue salée constituent la majeure partie des exportations canadiennes vers la Grèce. Au chapitre de ces deux produits, le marché local est à toutes fins pratiques sous la domination de trois importateurs. Non seulement serait-il possible d'augmenter la part canadienne du marché pour le hareng fumé et la morue salée verte, mais il existe également certains débouchés dans le domaine du poisson congelé, notamment pour les espèces suivantes : morue, homard, calmar, requin et crabe. De bonnes affaires pourraient aussi être réalisées dans le créneau des fruits de mer apprêtés et prêts à consommer. Jusqu'à maintenant, très peu de produits de ce genre ont été exportés vers la Grèce, mais les épiceries grande surface manifestent un intérêt certain à cet égard. Le marché grec total, pour la morue salée verte, oscille entre 8 000 et 10 000 tonnes métriques par année; à l'heure actuelle, il est approvisionné à 90 p. cent par l'Islande. Le facteur critique, pour l'expédition de morue salée verte en Grèce, est l'humidité, qui ne doit pas dépasser 51 p. cent, alors que le contenu en matières grasses doit se situer entre 17 et 22 p. cent.